

BTS

Professions Immobilières

Durée de la formation : 2 ans

Niveau terminal d'études : BAC+2

Nature du diplôme : diplôme national

Code diplôme : 320-31309

RNCP : 14922



Formation par apprentissage

Nombre d'heures : 1389h

Coût de la formation : gratuit pour l'apprenti — financement OPCO



LYCÉE
LES FAUVETTES

Unité de Formation par Apprentissage

Centre de Formation d'Apprentis Régional

Don Bosco—Nice

À savoir

Le BTS Professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM ou de sociétés de promotions-constructions.

Le conseil et le service constituent le socle de leur activité et requièrent la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales, etc.

La transaction immobilière vise à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur (vendeur ou bailleur) et un demandeur (acquéreur ou locataire) d'un bien immobilier.

La gestion immobilière consiste à assurer l'administration de biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative). Les débouchés sont donc variés : négociateur immobilier, gestionnaire de biens locatifs, gestionnaire de copropriété, comptable de copropriété, etc.

Avec de l'expérience, le titulaire de ce BTS peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative). (*)

Exemples de métiers

- Administrateur de biens,
- Agent immobilier,
- Diagnostiqueur immobilier,
- Syndic de copropriété. (*)

Poursuite d'études

La finalité du BTS Professions Immobilières est l'insertion professionnelle. Cependant, il existe des possibilités de poursuites d'études qui restent conditionnées à de bons dossiers.

- Une licence professionnelle en un an.
- Une licence, en L2 ou L3 selon la validation partielle ou totale des acquis de BTS.
- Une école spécialisée

Conditions d'admission

Le BTS Professions Immobilières est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STMG, bac pro gestion-administration, bac pro commerce et vente, bac général, ...
Accès sur dossier, voire tests et /ou entretien.
Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP (**).

Attendus

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Référentiel de la formation

Pour accéder aux ressources par compétences, par savoirs et par activités professionnelles en ligne : <http://ecogestion.discipline.ac-lille.fr/programmes/bts-professions-immobilières/referentiel-bts-professions-immobilières>

Indicateurs

Promotion 2020 : 100%

Pour en savoir plus

www.lycee-les-fauvettes.org/

(**) Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup. (début janvier pour la session débutant en sept.). Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

Aménagement de la formation

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec l'UFA Les Fauvettes afin d'envisager des aménagements de la formation.

Modalités d'alternance

Lundi et mardi sur 27 semaines entre le 1er septembre et le 15 juillet.

Rémunération

Situation	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 26 ans
1ère année	415,64 €	661,95 €	815,89 €
2ème année	600,37 €	785,10 €	939,04 €

Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2020

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Restauration et hébergement

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement.

Pour des besoins d'hébergement, contactez directement l'UFA Les Fauvettes.

Accès

Bus: Ligne 1- 2- A—arrêt Médiathèque

SNCF : Gare de Cannes: 2,1 km

UFA LES FAUVETTES — 44, avenue Jean de Noailles — 06400 Cannes

Contact : Bénédicte FLUCHA - D.D.F.P.T. - Tél. 04.93.47.55.06

flucha.fauvettes@gmail.com

UAI : 0062093 T — Siret : 304 265 390 00019 — NAF : 85.31 Z